Les règles de la vidéoconférence

1. Je m'installe dans un endroit calme.	2. J'arrive à l'heure.	3. J'ai mon matériel.
4. J'évite de manger.	5. J'ai une tenue appropriée.	6. J'ouvre ma caméra en tout temps.
7. Je ferme mon micro.	8. Je lève la main pour parler.	9. Je regarde l'écran et je suis engagé. 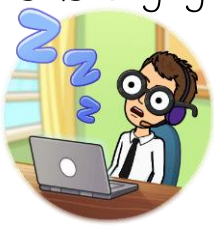
10. Je respecte les règles du clavardage.	11. J'évite d'être distrait par ce qui m'entoure.	12. J'utilise des écouteurs si possible.

* <u>La rencontre est privée</u> : Il est interdit de prendre des photos ou des vidéos, que ce soit pour un usage personnel et/ou les partager en totalité ou en partie sur Internet, sur les réseaux sociaux et/ou tout autre moyen de communication.

Document réalisé par Marie-Chantal Roy, enseignante de 2e année, école Saint-François, Laval, octobre 2020